

Compte-rendu de l'AG interlutte du 28 février

Les actions passées

La manif à Largentière le jeudi 27 février

La manif à été contenue par la gendarmerie. Il était interdit de passer par la rue de la sous-préfecture. L'accès à la gendarmerie proprement dites à été bloqué également.

Beaucoup de manifestants se sont sentis « nassés ». Cependant, le village à été bloqué pendant plus de 2 heures. Le sentiment que les déclarations de manif ne servent à rien est exprimée.

La répression actuelle n'entame pas la mobilisation. Pourtant, 1/3 des manifestants environ sont partis lorsque la police est intervenue.

Les actions à venir

Le 8 mars

Programme général (déjà acté): ----- Vendredi 28 février ----- -
Conception d'affiches/clip audio

----- Samedi 29 février ----- - Diffusion de tract au marché d'Aubenas
avec Michèle

----- Dimanche 1er mars ----- - Diffusion au marché de Vals-les-Bains

----- Lundi 2 mars ----- - Préparation du samedi 7 février

----- Mercredi 4 mars ----- - Préparation du samedi 7 février

----- Samedi 7 mars ----- Matin (à 10 heures) - Happening « el
violador eras tù » - Pancartes - Infokiosque (géré en non-mixité) - Chant «
Hymne des femmes » - Lecture de textes à la criée Après-midi (14 heures) -
Préparation de la manif du soir Soirée - Manif aux flambeaux (18 heures) -
Buvette

----- Dimanche 8 mars ----- - Projection (La lutte des femmes à LIP et
ailleurs) - Atelier - Débat mixte - AG - Débat non mixte

Des gens sont demandées pour la diffusion du livret féministe le dimanche
matin au marché de Vals-les-Bains. Il est également demandé des aides
aux collages d'affiches. Un tract d'appel spécifique est proposé.

Les propositions

- Des actions multipliées et déclarées (type 10 manifs de 30 personnes). L'organisation de ce type d'action est complexe.
- Un référendum pour ou contre la réforme des retraites le jour du premier tour des municipales.
- Déclarer plusieurs manifestations à intervalles réduites pour « perdre les FdO ».
- Des actions informatives de diffusion les plus larges possible (diffusion de tracts, boissons chaudes, etc...), à l'Agora (champ de mars) le jeudi 5 mars de 10 heures à 17 heures 30. Diffusion du A4 recto-verso (tract n°2). Pose de panneaux informatifs grand formats. Dans la foulée proposition de convoquer une AG (18 heures). La diffusion des informations spécifiques à chaque OS.
- Rassemblement équivalent le 12 mars. Avec cependant un tractage supplémentaire dans la zone industrielle le lundi 9 entre 12 heures et 14 heures. (La décision proprement dites devant intervenir le jeudi 5).

Les décisions d'actions

Pour l'action informative du 5 mars, avec boissons chaudes, affichage de panneau, à l'Agora de 10 heures à 17 heures.

Pour: 18

Contre: 0

Abstention: 4

NPPV: 0

La prochaine AG

Il est acté une AG interlutte pour le jeudi 5 mars à 18 heures. À la maison des syndicats d'Aubenas.